

04.02.07 Assemblée des délégués des musiques neuchâtelaises Travers

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis de la Musique,

J'ai le plaisir de vous apporter les salutations des autorités neuchâtelaises.

Quel plaisir que d'assumer cette charge de présidence du Grand Conseil, quel plaisir puisque cela m'a permis de terminer la soirée d'hier (tard) avec l'Ouvrière de Chézard-St-Martin à la fête de la St-Blaise et de commencer la matinée d'aujourd'hui avec vous. Cela nécessite une bonne résistance, car il faut pouvoir suivre le rythme de musiciens qui sont bien plus entraînés que moi, mais j'ai encore quelques mois pour améliorer mes performances....

Quel plaisir de voir que cette assemblée est aussi nombreuses. Cela montre l'intérêt des Neuchâtelaises et des Neuchâtelais pour la musique. Cela me réjouit tout particulièrement, car même si je ne joue pas de la trompette comme l'ancien président du Grand Conseil (heureusement ce n'est pas une condition pour occuper cette fonction !), la musique m'accompagne depuis mon enfance et je l'aime toujours autant. Ce n'est donc par hasard, que je suis ici ce matin, mais c'est une manière de reconnaître l'importance de votre travail d'encadrement des jeunes musiciens, de votre travail d'enseignement de la musique (grâce à vous la musique est accessible à des centaines de jeunes), de votre contribution à l'animation de tant de fêtes et de moments particuliers. Vous êtes parmi les piliers de la vie de nos communes, villes et villages. C'est souvent grâce à vous, grâce à la musique, mais aussi grâce à votre exemple, que se crée la convivialité.

Mais la musique n'est pas seulement un art, c'est aussi une discipline qui permet aux jeunes de construire leur personnalité.

Vous avez raison, Monsieur le Président, la musique mériterait la même reconnaissance que le sport au niveau fédéral et l'on pourrait rêver d'un délégué à la musique. C'est notre organisation fédéraliste qui veut que la culture, d'une manière générale, soit du ressort des cantons et des communes. La Confédération n'a que très peu de compétences en matière culturelle. Elle en a essentiellement dans le domaine du cinéma, car c'est un art extrêmement coûteux. Cependant, elle est en train d'en acquérir « par la bande », à travers les HES, puisque l'enseignement de la musique au niveau professionnel, doit se faire au sein de HEM (hautes écoles de musique), HEM qui sont du ressort du département de l'économie.

Le Grand Conseil a enfin décidé en juin 2006 de déposer aussi un dossier d'accréditation de filières neuchâtelaises pour la HEM. Les musiciens et les citoyens neuchâtelois se sont beaucoup engagés pour ce projet. La première partie du dossier, l'auto-évaluation, a été déposée il y a une dizaine de jours.

Je voudrais encore vous remercier toutes et tous du plaisir que vous nous donnez. Sans la musique, la vie serait bien terne !

Je vous souhaite une belle assemblée des délégués et une année bien remplie.

Je vous remercie de votre invitation et de votre attention.